Monsieur le Directeur,

Une absence assez prolongée m'a empêché de prendre plus tôt connaissance de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 18 avril dernier. Je m'empresse de satisfaire au désir que vous avez bien voulu m'exprimer, en vous expédiant un exemplaire de mes recherches inédites sur [illegible] qui a été imprimé à Grenoble et dont une certain nombre

d'exemplaire me fait un vif plaisir
d'adhésion à votre pensée
Croire, à part...
Veuillez, après, maintenir
Droit et ramener dans
Considération trop négligée.

Léonce Mehard,
ancien Maître des Requêtes
au Conseil d'Etat.

Grenoble, (Isère), rue Villars, 5.

ce 28 juin 1897.